

à étudier les moyens de conclure un accord international pour limiter les crédits à l'exportation des marchandises. C'est une tâche à laquelle se consacrent actuellement des organismes internationaux, en particulier l'OCDE.

H) PROGRAMMES DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Le défi

S'assurer que les programmes de financement des exportations des gouvernements fédéral et provinciaux se renforcent mutuellement, de manière à ce que l'ensemble des ressources du Canada affectées à ce secteur soient utilisées le plus efficacement possible.

Contexte

Ces dernières années, les gouvernements provinciaux (surtout le Québec, l'Ontario et l'Alberta) et les entreprises hydroélectriques provinciales ont joué un rôle beaucoup plus actif dans l'expansion et le soutien des exportations. Ce rôle s'est limité pour l'essentiel à la prospection et à la promotion des marchés, aux services de consultation et aux études de faisabilité. À cette fin, un certain nombre de provinces ont ouvert des bureaux dans les principaux pays étrangers.

Certaines provinces, notamment l'Alberta, l'Ontario et le Québec, ont établi des programmes de garanties du financement des exportations et de garanties de bonne exécution. Ces programmes risquent de faire double emploi avec ceux du gouvernement fédéral.

Option à étudier

Amélioration de la coopération fédérale-provinciale: Il est dans l'intérêt des deux paliers de gouvernement de voir à ce que les fonds limités consacrés au soutien des exportations soient utilisés efficacement. Les gouvernements fédéral et provinciaux pourraient se consulter de façon plus suivie et plus approfondie afin d'éviter tout chevauchement ou rivalité entre les divers programmes qu'ils administrent.